



Séminaires des Assemblées annuelles 2008 du Groupe de la BAD

Discussions de la Table Ronde Ministérielle Et Séminaires de Haut Niveau

Centro Internacional de Conferências Joaquim Chissano
(CCJC)

Maputo, Mozambique – 13 mai 2008

Programme

Séance plénière – Table ronde ministérielle

La Table ronde ministérielle qui se tient un jour avant l'ouverture officielle des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque est l'évènement phare des séminaires organisés à cette occasion. C'est une séance plénière inaugurale qui verra la participation d'un large public comprenant d'éminentes personnalités d'Afrique et d'autres régions du monde, des experts du développement venant des organisations multilatérales, bilatérales, non gouvernementales, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire. On estime que 400 à 500 personnes participeront à cette séance plénière.

*Le thème de la séance plénière de cette année sera **"Promouvoir une croissance partagée : urbanisation, inégalité et pauvreté en Afrique"**. Les discussions sur ce thème porteront sur les questions d'urbanisation, d'infrastructure, de décentralisation et de gouvernance, de financement des activités municipales et d'investissement.*

THEME : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE PARTAGEE : URBANISATION, INEGALITE, ET PAUVRETE EN AFRIQUE

Lieu : CCJC – Grande salle des assemblées plénières

Heure : 9 h 30 – 12 h 30

Résumé

De nombreuses nations puisent leur richesse dans les économies urbaines fortes. L'Afrique a connu une rapide croissance urbaine durant le demi-siècle passé, mais sa croissance économique a marqué le pas, voire régressé pendant quelques décennies. On estime que les cités et les villes du continent absorberont 12-13 millions de personnes supplémentaires en 2008, et que la population urbaine dépassera en nombre la population rurale aux alentours de 2035. Si les inégalités entre les villes et les campagnes semblent diminuer, le fossé entre riches et pauvres devient plus visible à mesure que les taudis insalubres et surpeuplés augmentent. Plus de 250 millions de personnes – ou environ 60 % de la population urbaine – mènent une vie précaire dans ces établissements humains, et, si la tendance actuelle continue, le nombre des habitants des taudis atteindra plus de 350 millions d'ici à 2020.

On pense que l'urbanisation en Afrique est alimentée par l'exode rural et que l'agriculture est le ciment des relations entre les populations urbaines et rurales. L'une des idées reçues est que c'est la négligence de l'agriculture qui "pousse" les cultivateurs à

abandonner la terre pour le mirage des villes, bien que les réformes économiques mises en œuvre dans de nombreux pays au cours des deux dernières décennies aient réduit ce penchant pour les villes, notamment dans les dépenses publiques. À vrai dire, on a de bonnes raisons de penser qu'il y a une redistribution des recettes fiscales des zones urbaines vers les zones rurales à travers le système économique et budgétaire.

L'une des conditions préalables pour assurer une croissance économique partagée et une urbanisation bénéfique est la mise en place par le gouvernement central de politiques macroéconomiques rationnelles et d'un environnement économique favorable. Même si les efforts de promotion du développement agricole et rural aboutissent, les deux tiers au moins de la croissance économique proviendront des cités et des villes du continent. Cela implique de donner au développement urbain un rôle plus central dans les processus de planification stratégique et économique. Il y a lieu d'intégrer les stratégies et programmes d'examen des liens entre zones rurales et urbaines et la gestion du processus d'urbanisation aux stratégies de réduction de la pauvreté.

Pour la Banque africaine de développement, l'élaboration d'une politique de développement urbain est importante. Tout en continuant de financer les programmes d'infrastructure de base et d'assainissement des taudis, la Banque pourrait également aider à créer un environnement permettant aux municipalités de mobiliser les ressources financières nécessaires grâce à l'augmentation des revenus et à l'accès aux marchés financiers. Elle pourrait également aider à renforcer le rôle des partenariats public privé (PPP) pour mobiliser des ressources supplémentaires et améliorer la gestion de la fourniture des services d'infrastructure urbaine. Les principaux thèmes de discussion aux Assemblées annuelles comprennent les questions d'urbanisation, d'infrastructure, de décentralisation et de gouvernance, de financement des activités municipales et d'investissement.

Cette séance plénière comprend les membres suivants :

Coprésidents :

- **Dr. Donald Kaberuka**, Président, Groupe de la Banque africaine de développement
- **M. Abdoulie Janneh**, Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Ethiopie

Panélistes :

- **S. E. M. Kwadwo Baah-Wiredu**, Ministre des finances et de la planification économique, Ghana
- **S. E. M. Soares Nhaca**, Ministre de l'Agriculture & du Développement Rural, Mozambique
- **M. Alioune Badiane**, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique et les pays arabes, ONU-Habitat, Kenya

SÉMINAIRES DE HAUT NIVEAU

La séance plénière sera suivie par quatre séminaires de haut niveau qui se dérouleront en parallèle, et dont les thèmes s'articulent autour du thème général de la Table ronde ministérielle pour permettre des discussions plus approfondies sur les sujets particuliers de l'urbanisation, de l'infrastructure, de la décentralisation et de la gouvernance, du financement des activités municipales et de l'investissement.

Séminaire de haut niveau No. 1

THEME : LES VILLES COMME POLES DE CROISSANCE : LES INCIDENCES SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Lieu : CCJC - Salle de réunion 1

Heure : 14 h 30 – 17 h 30

Résumé

A l'instar des autres villes du monde, les villes africaines sont confrontées à bon nombre de défis. D'après "Cities Alliance" ces défis ont pour nom réponse à la mondialisation croissante ; gestion du processus de décentralisation ; et réponse à la rapide urbanisation par la fourniture des services essentiels au nombre croissant de pauvres dans les zones urbaines, dont la contribution à l'économie est généralement sans commune mesure avec leur accès aux services de base. Cependant, de nombreuses villes en Afrique n'ont pas les capacités administratives et financières suffisantes pour mener à bien de telles entreprises. Pour les décideurs africains et les bailleurs de fonds, le principal défi est donc de tirer le meilleur parti du processus d'urbanisation et de trouver le moyen de renforcer les liens entre zones rurales et urbaines pour faciliter l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Comparée à d'autres régions telles que l'Asie, l'activité économique urbaine en Afrique (à savoir l'industrie et les services) est moins florissante et le chaînon de croissance essentiel entre les revenus urbains et la demande croissante en produits agricoles est manquant. La promotion des villes comme pôles de croissance nécessite d'orienter les interventions dans quatre secteurs stratégiques, à savoir (i) assurer la stabilité macroéconomique générale ; (ii) améliorer le climat d'investissement et notamment (iii) augmenter l'investissement dans l'infrastructure et la fourniture de services ; et (iv) promouvoir la croissance agricole et les moyens de subsistance ruraux.

La Banque africaine de développement a un rôle essentiel à jouer dans la promotion des villes comme pôles de croissance. L'orientation stratégique de son programme doit être fondée sur la fourniture et le développement des services d'infrastructure essentielle ; l'amélioration des finances municipales et la facilitation de l'accès aux marchés financiers ; le renforcement des capacités de maintenance de l'actif de l'infrastructure publique ; et la promotion de systèmes de PPP viables pour le développement de projets d'infrastructure et de programmes de fourniture de services publics. La Banque mettra également l'accent sur le renforcement de la gouvernance institutionnelle et des capacités de gestion des villes par la fourniture de l'aide appropriée en matière d'opérations à l'appui de réformes ; le soutien aux processus de réforme et de décentralisation budgétaire ; la promotion d'une culture de la transparence ; et le renforcement des mesures anti-corruption dans la gestion des villes.

Les membres du panel pour ce séminaire sont :

Président : L'honorable Clare Short, Cities Alliance PAB, Rt. Hon. Membre du Parlement, Royaume Uni

Panélistes :

- **S. E. M. Job Graça**, Vice Ministre des finances, Angola
- **M. Göran A. Holmqvist**, Conseiller de la Direction, *Swedish International Development Cooperation Agency* (SIDA), Suède
- **M. Mandla Gantsho**, Vice Président, Infrastructure, Secteur Privé et Intégration Régionale, BAD

Séminaire de haut niveau No. 2

THEME : FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Lieu : CCJC – Salle de réunion 2

Heure : 14 h 30 – 17 h 30

Résumé

Une grande poussée est nécessaire pour combler le déficit d'infrastructure et de services dans l'Afrique urbaine. Cette grande poussée demande de gros investissements et une autre manière de faire des affaires. Le développement urbain peut être financé par les recettes fiscales, les redevances ou l'aide des donateurs. Si le gouvernement peut être promoteur et fournisseur actif de quelques infrastructures et services urbains, leur caractère de produits d'usage collectif et le volume élevé des ressources nécessaires impliquent la création d'un environnement propice propre à encourager le secteur privé à investir et gérer ces infrastructures et services. Les gouvernements doivent changer leur façon de faire des affaires. La décentralisation des services publics, assortie d'une responsabilisation accrue, peut produire plus rapidement une infrastructure et des services de meilleure qualité dans les zones urbaines. Il faut donner aux municipalités davantage de pouvoirs d'emprunt sur le marché du crédit sous réserve qu'il n'en résulte pas une dette insoutenable. De telles municipalités doivent être tenues de rendre compte autant aux bénéficiaires qu'aux gouvernements centraux. L'expertise technique des municipalités doit être améliorée. En ce qui concerne le secteur privé, un environnement réglementaire approprié est nécessaire pour créer un climat de confiance favorable aux investisseurs et fournir les services à des prix compétitifs.

Les membres du panel pour ce séminaire sont :

Président : S. E. M. James Musoni, Ministre des Finances et du Plan, Rwanda

Panélistes :

- **M. Michel Camdessus**, ancien Directeur général du FMI, France
- **Prof. Ravi Kanbur**, T. H. Lee Professeur des Affaires mondiales, Professeur international d'économie appliquée, États-Unis
- **M. Bruno Wenn**, Premier Vice-président, Afrique subsaharienne, Banque de développement de la KfW, Allemagne
- **M. Eneas da Conceicao Comiche**, Maire de Maputo, ancien Ministre de l'Economie du Mozambique

Séminaire de haut niveau No. 3

THEME : DECENTRALISATION ET GOUVERNANCE URBAINE

Lieu : CCJC – Salle de réunion 3

Heure : 14 h 30 – 17 h 30

Résumé

La croissance urbaine a été et demeure largement incontrôlée dans de nombreux pays africains. On en veut pour preuve la prolifération des taudis et l'infrastructure délabrée qui réduit la productivité et la compétitivité de l'activité économique. Le développement urbain en Afrique a été rapide, et le principal problème pour sa maîtrise réside dans la faible capacité de gestion du processus d'urbanisation d'une manière efficiente, efficace et durable.

L'amélioration de la gestion urbaine butte sur un certain nombre d'obstacles, notamment les mandats politiques limités des municipalités ; les cadres législatifs et réglementaires inappropriés ; les cadres administratifs qui laissent à désirer ; les maigres ressources financières ; le manque de capacité de gestion ; et l'inefficacité des rapports entre les municipalités et leurs citoyens.

Il y a lieu d'adapter les programmes et projets du secteur public aux conditions et besoins du milieu local, ce qui ne peut se faire que par le transfert de compétences en matière de prise de décision au plus bas niveau possible. Les gouvernements centraux ne peuvent pas traiter toute l'information nécessaire pour des prises de décisions rationnelles et attentives aux préoccupations, dans la mesure où il est des domaines dans lesquels les gouvernements locaux détiennent des avantages comparatifs. En dépit des progrès faits ces dernières années, la décentralisation politique, administrative et financière est encore embryonnaire dans de nombreux pays africains. La décentralisation doit mettre en place un cadre cohérent de fonctionnement de l'administration à différents niveaux et établir des mécanismes de coordination et de collaboration entre administrations à différents niveaux et entre départements ministériels au même niveau.

C'est pourquoi, les politiques, les cadres légaux et la gouvernance doivent être réformés. Le secteur privé et la société civile, organisations communautaires comprises, doivent être associés à cet effort. Le séminaire donne aux gouverneurs de la Banque africaine de développement l'occasion d'examiner les secteurs d'intervention de la Banque en vue de la promotion d'une meilleure gouvernance dans les villes du continent.

Les membres du panel pour ce séminaire sont :

Présidente : Mme Zeinab El Bakri, Vice Présidente, Secteur Opérations, BAD

Panélistes :

- **Prof. Akin L. Mabogunje**, ancien Directeur, *Development Policy Centre*, Nigeria
- **M. Maciej Popowski**, Directeur – Politique de développement de l'UE : Questions horizontales, Belgique
- **M. Thierno Seydou Niane**, Coordinateur de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), Sénégal

Séminaire de haut niveau No. 4

THEME : AMELIORATION DES HABITATS INFORMELS DANS LES CITES AFRICAINES

Lieu : CCJC – Salles de réunion 4 & 5

Heure : 14 h 30 – 17 h 30

Résumé

Les gouvernements africains ont du mal à faire face à l'accroissement sans précédent des villes. Le signe le plus visible de ce phénomène est la prolifération des bidonvilles dans les grandes agglomérations du continent. Quelques pays africains, notamment la Tunisie, ont fait des travaux d'assainissement des habitats informels suffisamment importants qu'il en a résulté une réduction sensible des zones d'implantation des taudis. Dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, la prolifération des bidonvilles dépasse de loin le rythme d'exécution des programmes d'assainissement des taudis. L'une des causes de l'augmentation des taudis est la pauvreté – tant rurale qu'urbaine. Mais les taudis sont aussi le produit de l'échec des politiques, de la mauvaise gouvernance, des cadres juridiques et réglementaires inappropriés, du dysfonctionnement des marchés fonciers, des systèmes financiers inefficaces, et enfin et surtout, du manque de volonté politique.

La résolution de ce problème multiforme nécessite non seulement l'action concertée des gouvernements, des entreprises et de la société civile dans les pays en voie de développement, mais aussi l'assistance financière et technique de la communauté internationale. Le document analyse les facteurs clés favorisant la prolifération des taudis en Afrique, avance des propositions visant leur assainissement, et propose une démarche prospective pour renverser la tendance au développement des bidonvilles tout en identifiant quatre conditions essentielles à remplir pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le problème des habitats informels. La présentation du document est suivie des questions proposées pour discussion.

Le panel de ce séminaire de haut niveau est constitué comme suit :

Président : **M. Thierno Oumar Bah**, Ministre des travaux publics, de l'urbanisme et de l'habitat de la Guinée

Panélistes :

- **M. Kentiba Berhane Deressa**, Maire d'Addis Abeba, Ethiopie
- **Prof. Jo Beall**, Directeur, Development Studies Institute, The London School of Economics and Political Science (LSE), Royaume Uni
- **M. Jose Forjaz**, Membre du Conseil Consultatif sur les Politiques, Cities Alliance PAB, Mozambique